PAQUEBOT ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET LES ATTAKAPAS.

Pour St.-Martinville.—Le vapeur BELLE ISLE, capt. J. Labarthe, partira mercredi 10 du courant, à midi précis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à FOLLAIN & BELLOCQ, No 25, rue St Louis.
10 mars

POUR LA BALIZE et tous les points intermédiaires. Le vapeur ST. STAN, cap. J. Martin naviguera pendant la saison, faisant deux voyages par semaine [illegible]
A. LAROSE & Co.

Paquebot de la Côte et de Lafourche. Le bateau à vapeur ELISKA, capt. J. G. Landry, [illegible] comme paquebot hebdomadaire [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Pour fret ou passage, à bord.
BRAUD & LANDRY.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE. Le vapeur ST. LANDRY, capitaine A. Dugas, [illegible] Donald[illegible]
J. H. MORRISON & Co.

Paquebot du Bayou Sara. Le bateau à vapeur BELLE CREOLE [illegible]
F. A. CHAMPOMIER.

POUR NEW-YORK. [illegible] GENESEE [illegible]
JOHN A. WOODRUFF & Co.

POUR NEW-YORK. [illegible]
JOHN E. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR LE HAVRE. Le beau navire [illegible] NARRAGANSETT [illegible]
PIERRE POLTZ.

POUR LE HAVRE. Le navire HERCULEAN [illegible]
LEVI H. GALE, 34 Commune.

POUR LE HAVRE. La barque NAUTILUS [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. Le navire MIDDLESEX [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. [illegible]
L. H. GALE, 34 Commune.

POUR LE HAVRE. [illegible]
L. H. GALE.

POUR LE HAVRE. [illegible]
L. H. GALE.

POUR LE HAVRE. [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]
LEVI H. GALE.

POUR LONDRES. [illegible]
LEVI H. GALE.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
J. W. STANTON & Co.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]
L. H. GALE.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
JENKINS & TIGLER.

POUR LIVERPOOL. [illegible]
JENKINS & TIGLER.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS
DE BOTTES ET DE SOULIERS,
No [illegible] rue de la Douane.
[illegible]

LEWIS & BERMUDEZ.
LEWIS & BERMUDEZ,
AVOCATS,
Bureau No. 150, rue Royale.

CHARLES MAURIAN, JULES LAMBERT.
MAURIAN & LAMBERT,
AVOCATS.
[illegible]

CHAS. A. BARRIERE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Allemandes et Américaines,
No. 20, rue Chartres.

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
St. rue du Canal.

W. H. SIMMONS
[illegible]
44 Rue Poydras.

F. ROURNOS, [illegible]

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MARCHANDS [illegible] New York
No 60, rue du Camp.
JOHN O. WOODRUFF, JAMES E. WOODRUFF.

Toiles pour les marchés Mexicains.
REÇU [illegible]
[illegible]
McDOWELL & PECK, 28, Douane.

MARCHANDISES convenables au marché Mexicain [illegible] à vendre par
McDOWELL & PECK, 28, Douane.

CHAPEAUX CIRES.—10 caisses venant d'arriver et à vendre par FROST & Co.
10, Magasins.

SUCRE Havane — [illegible] caisses sucre blanc, en magasin et à vendre par
Wm H SIMMONS, 44, Poydras.

CHAPEAUX de palmier et Mexicains — Venant d'être reçus par le brick Gaïnaru, à vendre par FROST & Co.
10, Magasins.

AUX TAILLEURS.

MERINOS et COUTILS. Reçu par les derniers arrivages de France, un bel assortiment de Mérinos à habits et Draps d'été [illegible] à vendre par
LORNE & FROBB, 38, rue de Chartres.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mercredi, 10 mars 1847
BENEFICE DE M GABRIEL,
ET
Positivement Dernière Représentation par
LA FAMILLE RAVEL.
La seconde de
GISELLE
ou
LES WILLIS,
Ballet pantomime en 2 actes.
LES EXERCICES SUR LA CORDE
PAR LA FAMILLE RAVEL.
LE GASCON A 3 VISAGES,
Vaudeville en 1 acte.
LA MORT D'ABEL.
Tableau comique et plastique.
On commencera par
LES GANTS JAUNES,
Vaudeville en 1 acte.
Demain, Jeudi, 11 mars,
NORMA,
Grand Opéra de Bellini.
On commencera à 6 heures 1/2.

GRAND CIRQUE DE L'OUEST,
DE STONE & McCOLLUM.
PLACE WASHINGTON (3e Municipalité).
Seulement 6 Soirées positivement.

Cette excellente troupe a commencé une série de représentations, lundi 8 mars 1847, dans leur immense pavillon pouvant contenir 2000 personnes. La direction ne mettra [illegible]

PRIX D'ENTREE 25 CENTS.

Il y aura des sièges particuliers pour les familles [illegible] La police est sous le contrôle de MM Bosby et McCready. Les portes seront ouvertes chaque soir à 6 1/2 et le spectacle commencera à 7 1/2.
SAM STOKES, Directeur.

GRANDE EXHIBITION.

UNE superbe Galerie de Tableaux originaux des grands maîtres, est maintenant ouverte à la Salle de Bal St Louis, tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. La salle sera éclairée au gaz pendant la soirée, jusqu'à 10 heures. On y trouvera la fameuse statue, Vénus de Médicis, par l'immortel Canova, &c. &c.

Cette collection se compose en grande partie de tableaux des maîtres [illegible]

DERNIERE SEMAINE.

LA FIN DU MONDE.

LA Galerie Nationale, rue St Charles No 13, [illegible]

SALLE DE BAL
DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN.
[illegible]

Aux Planteurs Sucriers.
CHAUDIERES à sucre [illegible]
WALKER & EGANA, 52 rue Bienville.

40 [illegible]
F. GERARD, 14 Conti.

13 CAISSES COTON BLANC [illegible]
F. GERARD, 14 Conti.

DIVERS. A vendre par J. M. CABALLERO, No [illegible]

Cent Nègres à vendre.
Bureau de H. SLATTER, à l'encoignure des rues Moreau et Esplanade.
RECEMMENT arrivés cent jeunes et jolis nègres [illegible]
JAS. T. BLAKENEY, Agent.

TAPIS A BON MARCHE.
NOUS offrons en vente un grand assortiment de tapis, [illegible]
DAMERON THOMPSON & Co, No 26, rue de Chartres et 27, Douane.
12jan

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No 10, rue du Canal, Building's Row, entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No 228, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, ils viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tennessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES d'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas [illegible]
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

Installation à vendre pour cause de départ.
UN établissement situé au centre de la première Municipalité, propre à la distillation et rectification des esprits, offrant une excellente occasion à quiconque désirerait se livrer à cette branche d'industrie. [illegible] S'adresser Post office, lettre L, No 41.
26fev

CHANDELLES. Blanc de baleine et adamantines — 176 caisses blanc de baleine de New Bedford, dimensions assorties, 150 caisses chandelles adamantines, en en débarquement du navire Kentucky, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, No 8 Nouvelle Levée.
16 fev

PATE PECTORALE DE REGNAULD aîné, [illegible]
LE soussigné ayant reçu une agence pour la vente de ces deux préparations médicinales, offre de les vendre en gros à des prix réduits.
16 fev H BONNABEL, rue Tchoupitoulas.

EAU DE VIE & GENIEVRE — Cognac en demi pipes, et genièvre des marques de l'ancre et du verre, en pipes, à vendre en magasin, par
VANCE & LEPPER, 24, Bienville.
20jan

REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Robes brodées, blanches et en couleur;
Mousseline brodée pour robes.
Jeux de rideaux brodés.
Idem en pièces, [illegible] en pièces;
Guingams, etc. etc.
A vendre par Fs PERRET,
10 fev 48 rue Bienville.

RIZ CREOLE en assortiment, article frais, en débarquement du vapeur Sultan, à vendre par
A LAROSE & Co.,
3mars 71, Vieille Levée.

REMEDES.

AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci-après désignés réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, à savoir:

La Panacée dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dyspepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et des maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroïdes, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistar et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. Tous ceux qui s'en servent éprouvent les bienfaits de ces remèdes qui, sur cent cas produisent quatre vingt dix guérisons.

Que l'on s'adresse au No 59, rue Poydras et l'on aura la conviction de l'efficacité de ces remèdes.—Liqueur de Lucine et de Junon, contre l'impuissance, la stérilité, les fleurs blanches et les pertes excessives.—Les Pilules de Vauhambert contre les maladies des femmes, remède souverain du Dr. Stephens contre la migraine.—Le soulagement des femmes enceintes.—La Teinture Indienne pour les cheveux, garantie pouvoir donner aux cheveux une couleur brillante chataine ou noire.—Le Remède du Dr. Spohn pour les maux de tête nerveux ou bilieux.—Le Baume de Colombie, d'Oldridge, non seulement propre à faire repousser les cheveux, mais aussi à leur donner du brillant et à guérir la teigne, &c.—La Potion de Green contre les fièvres ou frissons, produisant son effet sans le secours d'aucune autre médecine.—[illegible] nouvellement composé avec lequel on donne un noir luisant aux poêles et aux tuyaux, ainsi qu'aux voitures; cette couleur se conserve inaltérable pendant toute une année. L'Huile acoustique du Dr. McNair, guérissant radicalement la surdité et tous les maux d'oreilles. Cette huile a rendu l'ouïe à des personnes qui étaient attaquées de surdité depuis dix, quinze et vingt ans.—L'Huile de Noix pour la barbe, supérieure à tout ce dont on fait usage pour se razer.—L'Eau de Cologne de Saunder, et Extrait d'Eau de Floride—Savon à barbe, de toute qualité, et parfumerie en grand assortiment, à des prix à la convenance de tout le monde.

Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin du "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.

Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brûlures, les érésypèles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulcères et toutes les maladies de la peau. Souvenez vous que le véritable Remède Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en délivrera gratis aux ecclésiastiques.)

GRANDE DECOUVERTE.—Remède contre la gonorrhée du Dr Connel. Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; lors de là, elle est plus convenable à la constitution qu'aucun autre remède, dont on fait ordinairement usage pour les maladies vénériennes. En vente seulement au No 59, rue Poydras, où l'on remboursera l'argent si l'on n'en est pas satisfait.
15 dec—6m

Les affections de la peau, boutons sur la figure, et toutes les éruptions ou maladies provenant de l'impureté du sang, peuvent être guéries par la SALSEPAREILLE DE COMSTOCK, au modique prix de 50 cts la bouteille, ou $4 par douzaine de bouteilles. Il n'existe pas un autre extrait de la salsepareille comparable à celui-ci. Il est plus concentré qu'aucune autre préparation de ce genre. C'est un excellent spécifique pour expulser du sang tout ce qui s'y trouve d'impur, de plus, il donne du ton à l'estomac, facilite la digestion, &c. &c.
Vendu seulement au No 59, rue Poydras. 26jan

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DEPOT CHEZ BERTRAND & SIMON,
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir attacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le ver donne à la rejeter; il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le Vermifuge de Winer. C'est le seul qui remplisse les trois qualités suivantes: d'être anthelmintique, purgatif et tonique.
19 nov

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais, Pharmacien-Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage [illegible]

Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de la [illegible] ralide.

On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépôt général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boîte.
10v

SUCRE. 32 caisses sucre blanc en débarquement du brick Tiki, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
1er mars 26, Vieille Levee

CAFE. 200 sacs en débarquement du brick Tito [illegible] à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
1er mars 26, Vieille Levee

VIN DE MARSEILLE. 50 barriques en débarquement du navire Mary Pleasants, à vendre par
AUG MOLIER,
1mars 61 Rue St Louis 90

VIN SUPERIEUR. 50 barriques vin rouge supérieur en débarquement du navire Argonaut de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
1mars rue St Louis 90

CHAUSSETTES. 300 douzaines chaussettes coton écru, 300 do do coton mélangé, 100 do de fil écru, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres

BAS BLEUS. 1 caisse 100 douzaines bas bleus pour femme, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres

FOULARDS. 1 caisse 500 pièces foulards assortis, à vendre à bon marché par
LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres.

MERINOS. 25 pièces mérinos français à vendre par LOISON & SILVESTRE,
1mars 36, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Mary Pleasant venant de Marseille [illegible] barriques vin rouge Bergasse, [illegible] paniers d'huile de J Plagnol.
G M LUCAS, 30 Bienville.
En magasin
Vins rouges de Bordeaux qualité ordinaire [illegible]
Vin Grenache en demi barriques,
Absinthe suisse et kirschwasser, de [illegible] Bonnefois & Co,
Absinthe superfine de Chasseron,
Eau de vie 1ere preuve, Castillon,
Eau de vie fine Champagne 1815 et 1825,
Cerises à l'eau de vie, Véritable vin de Madère
Véritable vin d'Oporto,
Vin de Champagne, 1ere qualité.
25 fev G M LUCAS, 30 rue Bienville.

BOTTES, SOULIERS & BRODEQUINS.—[illegible] caisses, en débarquement des navires Duncalion, Colombo et Emily Taylor, à vendre par
26fev R. G. BORRIS, 42, Douane.

Bottes, Souliers, Brodequins.
45 malles, en débarquement du navire SULTANA, venant de Philadelphie, et 97 caisses du navire COLOMBO, venant de Boston, formant un assortiment général, à vendre par
24fev C. W. DUNBAR, 30, Douane.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—Au [illegible] en débarquement du Colombo et d'autres navires, un assortiment complet à vendre par FROST & Co.
27 fev 10, Magasins.

PILULES ferrugineuses de Vallet, [illegible] de Frank
Pastilles de Vichy, de ou Lactate de Fer,
[illegible] Sirop de Lamouroux
Sulphate de Quinine et de Morphine, feuilles d'Or, etc.
Un assortiment en verres, de toute grandeur, etc. Reçus récemment de France et à vendre en gros et en détail par
H BONNABEL, rue Tchoupitoulas.
24 fev Encoignure Natchez

COGNAC 4eme preuve—10 demi et 12 quarts pipes de Leger frères, et 2 demi-pipes Pinet, Castillon &c., à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO.,
24 fev 17 et 19 St Louis

CHAMPAGNE—Marques Oregon & Canfanne, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,
24 fev 17 & 19, St Louis.

VIEUX Cognac supérieur en demi et quarts de pipes, Fh. Godard et Co., Castillon Jor. 1825 et 1815, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co.,
24 fev 17 et 19 St Louis.

EN débarquement du navire Mary Pleasants, venant de Marseille
100 barriques vin rouge de Bergasse: 100 paniers huile d'olive de Plagnol: 30 balles amandes, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
24fev 17 et 19 St Louis

CHAPEAUX. 3 caisses chapeaux de soie, genre parisien, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24fev 17 & 19, rue St Louis

MOUTARDE. Grande fraîche de moutarde blanche anglaise à vendre par
2 mars WM DINN, 11 Commune

SUCRE DE LA HAVANE.—127 caisses sucre blanc, 50 do sucre brun, en débarquement du brick T Street, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levee

CIGARES DE LA HAVANE.—350 milliers, importés et à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée

PRUNEAUX—45 caisses, en paniers de 5, 7 et 9 livres, de Bordeaux, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levee

ALCOOL.—25 barils, alcool 4me preuve, à vendre par HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levée

MOUSSE.—50 balles mousse noire, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
2 mars 31 Vieille Levee

EPICES. 200 colis gingembre en racine, casse poivre de Sumatra, &c, à vendre par
ROBERTS & HALL,
9mars 75, Magasins.

AU PRIX FIXE.
ALFRED MUNROE & Co.
Magasin de linge fait au détail.
No 34, rue des Magasins.

LES acheteurs d'habillements sont invités à visiter notre établissement, où ils trouveront toujours le plus grand assortiment à la Nouvelle Orléans, et où ils sont sûrs d'acheter chaque article au plus juste prix, sans avoir à marchander et sans craindre d'être trompés. Les articles suivants sont reçus constamment par les paquebots de New York.

Habits.

Habits noir, anglais ou français,	$12 à $25
Lévites, do do do	$12 à $25
Habits et lévites, drap superfin, couleur,	$12 à $20
Paletots, superfin, noir et couleur,	$10 à $20

Pantalons.

Casimir angl., franç., améric., de couleur,	$4 à $7
Casimir noir,	$5 à 8
do de satin, à côtes,	$5 à 10
do élastique,	$6 à 8
do de couleurs claires,	$5 à 7
Satinet, satin noir, ou bleu,	$2 à $3 50

Gilets.

Satin noir, collet droit, ou croisé, do demi croisé, do à châles, nouvelle coupe,	$3 à $5
Casimir de couleur, mêmes façons,	2 à 5
Velours noir, mêmes façons,	5 à 6
Soie de fantaisie, mêmes façons,	5 à 8
Satin et soie, à raies, mêmes façons,	$3 à 4 50

Le tout à prix fixe.
ALFRED MUNROE & Co.
11 fev—30t No 34, Magasins

FROMAGE—125 caisses d'excellente qualité, en débarquement du steamer Mountaineer, à vendre par Wm H SIMMONS,
16fev 44, Poydras

CAFE de la Havane—200 sacs, en magasin, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
16fev 34, rue Vieille Levée.

BRODEQUINS RUSSES, Chapeaux communs, pour plantation, à vendre par
27 fev FROST & Co, 16 Magasins

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
27 8v—4 30 rue St-Louis

Mairie de la Nlle-Orléans, Conseil de la Municipalité No Un.
Séance du 1er mars 1847.

Résolu que les résolutions passées par le Conseil des Marguilliers de l'Eglise St Louis, le 17 février 1847, relativement à l'enlèvement des tombes du vieux cimetière qui empiètent sur la rue St-Louis sont et demeurent approuvées et acceptées;

Résolu que le voyer est requis de faire remblayer et élever d'une manière convenable toutes les parties basses du vieux cimetière qui font face aux rues Conti et du Bassin;

Résolu qu'aussitôt l'achèvement des nouveaux fours, à la construction desquels il est pourvu, aucun corps ne pourra recevoir de sépulture dans les fours qui empiètent sur la rue St Louis, et le Maire est requis de veiller à ce que la présente résolution soit rigoureusement exécutée;

Résolu que le Maire soit et demeure autorisé à céder et transporter en toute propriété un des fours construits, en vertu de ce qui précède, à toute personne ou famille qui pourra qu'elle est propriétaire de l'un des anciens fours sur la rue St Louis. Pourvu, bien entendu, que ladite personne ou ladite famille renonce à tout jamais aux droits qu'elle peut avoir sur le four de la rue St Louis, et qu'elle en certain les restes qui y seraient déposés;

Résolu que toutes les fois qu'une personne ou une famille préférera bâtir une tombe plutôt que de prendre un des nouveaux fours, dont il est ci dessus parlé, le Maire lui donnera un warrant pour le montant total de la valeur de l'un des nouveaux fours, et ce, sur le certificat du voyer que la tombe a été construite, et à la charge par ladite personne ou famille de se conformer aux conditions stipulées dans la résolution qui précède.

(Signé) JH. GENOIS, recorder.
Approuvé, le 4 mars 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

CONSEIL DES MARGUILLERS.
Séance extraordinaire de mercredi, 17 fev 1847.

Résolu que la Fabrique de l'Eglise St-Louis fait abandon à la Municipalité No Un, de la ville de la Nlle-Orléans, de la portion du cimetière No Un, faisant face à la rue St Louis, qui empiète sur la dite rue d'après l'alignement donné à ladite rue, à partir de la rue du Bassin vers le bayou St Jean, à la charge par ladite Municipalité 1o. De faire construire des caveaux, dits fours, du côté du cimetière qui fait face à la rue du Bassin et à la rue Conti, pour y transporter, avec le consentement des familles intéressées, les corps qui sont actuellement déposés dans les caveaux construits sur la partie du terrain formant ledit empiètement.

2o—Dans le cas que quelques unes des familles auxquelles appartiennent les caveaux susmentionnés préféreront déposer les corps dans des tombes particulières, la Municipalité leur allouera l'équivalent du coût de construction d'un caveau, et dans ce cas la Fabrique désignera un lot de terre dans ledit cimetière pour y construire une tombe.

3o—La Municipalité fera remblayer la portion du cimetière qui a besoin de l'être par suite de l'élévation des banquettes qu'elle a fait faire rues du Bassin et Conti, et fera aussi construire un mur de clôture convenable tout le long du cimetière sur la rue St Louis, à partir de la rue du Bassin, et confection ner la banquette sur ladite rue.
8 mars 30

BOUTEILLES—200 paniers bouteilles vides de Bordeaux, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
25 fev 11 et 15, St Louis

VINS de Madère, de Porto—15 barils Madère, 37 do do de Sicile, 28 do imitation de Marseille, 24 do Porto, à vendre par
25fev DARAN, QUEYROUZE & Co.

VINS ROUGES—200 barriques St Julien, St Estèphe, St Emilion, Montferrand, 27 do Château Bechone, 20 do Haut Brion, 45 do vieux Mermau, 26 demi barriques St Julien et Estèphe, 12 demi do Margaux Médoc et St Emilion.
100 caisses St Julien et St Estèphe, 60 do vieux Leoville, Château Lafitte, Château Margaux, 50 do Haut Brion, Château Latour, 24 do Château Lafitte et Léoville en demi bouteilles, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
2 fev 11 et 15 St Louis

LIQUEURS.—48 barils eau de vie de New York, 1ère preuve, 10 de de 4eme preuve, 10 do de Seignette 4eme preuve, 12 pipes imitation Cognac, 50 barils eau de vie de New York, 1ère preuve, 4 pipes imitation de Hollande, 35 barils rhum du Nord, 44 de Louisiane, 8 do Jamaïque, un tierçon vieux rhum, à vendre par
DARAN QUEYROUZE & Co.
2 fev 11 et 15 St Louis

150 CAISSES prunes, poires, pêches et abricots à l'eau de vie.
100 caisses cerises à l'eau de vie de Champion et Chauvet.
200 caisses liqueurs assorties, sardines, huile et cornichons.
50 caisses do do de 24 demi bouteilles
150 paniers gin anglais Angers—2 caisses cornichons.
150 caisses macaroni.
450 paniers muscats superfine, sardines, huile et cornichons en magasin et à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
25 fev 11 et 15, rue St Louis

CIGARES. En débarquement de la barque Lafitte, venant de la Havane, 100 milliers réguliers et milliers En magasin.
60 milliers réguliers, prince Albert, Shakspeare, Union et Aurore.
20 milliers Shakspeare 15 milliers "Concha," prestos, 8 milliers Vezeyeras à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
25 fev 11 et 15 rue St Louis

EAU DE VIE.
12 demi pipes cognac, 4me épreuve, J J Dupuy.
12 quarts do do J Dupuy et Castillon
[illegible] demi pipes de champagne, Oliver 1825
[illegible] quarts do do
[illegible] demi pipes cognac très vieux, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.,
fev 11 et 15 rue St Louis

160 barils vin blanc, Barsac, Sauterne, 40 do Sauterne, 35 do do vieux Haut Sauterne et Haut Barsac, 140 paniers bouteilles vides, 300 caisses, 300 milliers bouchons, pointus, 30 milliers bouchons de [illegible] 2 barils vinaigre de vin blanc 100 [illegible] à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.,
6 fev rue St Louis No 11 & 15

Habillemens pour le printemps.
LE soussigné reçoit maintenant son assortiment de printemps sur lequel il sollicite l'attention des marchands de la ville et de la campagne. Il se compose en partie d'habits et de paletots de fil, de lin, à carreaux, de coutil de gingham, de [illegible] d'été [illegible] qu'il vendra à des prix très bas [illegible]
JOHN BELLOW Jr.,
9 rue du Canal.

Marchandises Sèches et Habillements.
EN débarquement des navires Genessee, Atlantic, Sonora, Jessore, un grand assortiment de marchandises sèches et habillements [illegible] à vendre par
JOHN BELLOW Jr.
24 fev 9 rue du Canal

Marchandises pour Tailleurs.
JOHN BELLOW Jr.,
No 9, rue du Canal,
REÇOIT maintenant un superbe assortiment de marchandises pour tailleurs, se composant des articles ci-après:
5 caisses drap fin, français de couleur
2 do do noir et bleu
1 do do anglais do
1 do casimirs d'été article nouveau,
3 do drap d'été noir et de couleur
2 do cachemires de couleur
5 do habits d'été à carreaux,
Fournitures de tout genre.
24 fev

DRAPERIE. Reçu par les navires Christopher Colomb et Rigaud du Havre. Une balle drap noir écarlate et extra et une balle satin noir pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
22fev 36, rue de Chartres,

COUTILS. 2 balles coutils, haute nouveauté, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
22 fev 36, rue de Chartres.

COUTILS BLANCS. 1 balle coutil blanc croisé, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
22fev 36, rue de Chartres

100 CAISSES DE LIQUEURS assorties à vendre par
22 fev P LONGIS, rue Royale No 116

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS,
22 fev rue Royale, No 116.

50 BARILS WHISKEY MONONGAHELA vieux, à vendre par P LONGIS,
22 fev rue Royale No 114

2 PIPES VIEUX VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS,
rue Royale No 116

SACS—5000 Louverture, à vendre par
J W STANTON & Co,
11 fev Encoig. Magazine et Lafayette

MAQUEREAUX—800 barils Nos 1, 2 et 3, 300 do do sud No 3, 300 do grands maquereaux No 3, à vendre par
11 fev NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

SUCRE—100 caisses sucre blanc et brun à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier

POIVRE—100 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
11 fev 40 Gravier

CAFE—642 sacs en débarquement du brick P. Soule, venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
15 fev 26, Vieille Levee.

SUCRE HAVANE—En magasin, et à vendre par
J. M. CABALLERO
16fev 32, Vieille Levée

DRILLS BLEUS—D'Amoskeag.—Aussi quelques drill écru d'Amoskead et de Manchester, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co.
14jan 20, rue Douane.

Belles Couvertures Françaises au prix coûtant.
LES soussignés offrent à vendre au prix coûtant, quelques paires de couvertures superfines de 6 à 12 points, de la fabrique de Zoé Granier, pour clore les consignations de la saison.
H DE GOER & KIFFLARD,
22 jan 21 Magasins

VIN—200 quarts papés et bouteilles Port, Marseille, Malaga, Pique Madère, &c. Aussi Champagne et St. Julien en paniers et caisses, à vendre par ROBERTS & HALL,
17 fev 75, rue des Magasins.

Drogues et Médicaments.
En débarquement des navires NICOLAS CESAR du Havre et BRILLIANT de Boston
Sirop antiphlogistique de Briant,
Elixir antiglaireux de Guillie,
Pilules ou crins de santé, Dr. Franck.
Capsules à l'huile de foie de morue. Papier fayard,
Iodure de fer. Hypocolite de soude,
Ether sulfurique pur, Alcali volatil do,
Extrait triple de jasmin. Essence d'amandes amères,
Do. de petit grain. Do de Portugal. Do d'absinthe,
Do d'anis vert. Huile douce de vin,
Capsules d'étain 14, 15, 16 lignes;
Tamis à tambour soie et réchange,
Etain en feuille, Papier à filtrer,
Assortiment de clysopompe,
Creusets couverts, diverses grandeurs,
Bandages droites et gauches imperceptibles,
Racine d'angélique, do de Saponaire,
Fleurs de mauve, do de guimauve, do de camomille,
Do de pied de chat, do de coquelicot
Do de bourrache, do de violette, do de rose rouge,
Mousse de Corse, mélisse, hysope, coriandre,
Petite absinthe, bouchons fins à fiole.
Feuilles de menthe, do de digitale, do de sauge,
D do de capillaire, chlorure de chaux, cochenille,
Crème de tartre, acide oxalique,
Carbonate d'ammoniaque, arrow root américain,
Arrow root de Bermudes, bois de Campeche râpé,
Bois de Fustic (ou bois jaune) râpé,
Acide muriatique; do sulfurique.
A vendre P. CUSACHS,
14jan Encoig. Conde & St. Philippe.

E. RABASSE, C. DENTISTE Français, arrivant de Paris, prévient MM. les habitans qu'il se propose de visiter les habitations depuis la Balize jusqu'à Bayou Sara, des deux côtés du fleuve, afin de leur offrir ses services. Dirige la dentition des enfans et corrige la déviation de leurs dents, orifie et plombe les dents au moyen d'un emplâtre, et se charge en général de toutes les cures de dentition. Pose depuis une dent jusqu'au dentier complet.
6jan—3m

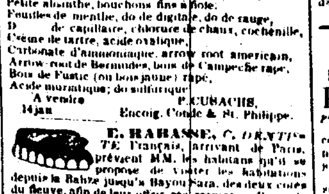

FUSILS DE CHASSE.
REÇU par les navires Ed. Boustead et Vio La, un assortiment de FUSILS doubles et simples, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont faits d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poire à poudre, Pourreaux [illegible], Cheminées et Tourne vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par A SOUBIE,
3 oct—6m 30, rue Toulouse.

COURSES!
HIPPODROME BINGAMAN,
'A Algers.
Courses de Printemps.

La première réunion de printemps du Jockey Club d'Orléans, aura lieu sur l'Hippodrome Bingaman, à Alger.

LUNDI, 22 MARS 1847,
et continuera pendant sept jours.

1er Jour—22 mars.
Bourse pour chevaux de trois ans. Souscription, $300, dédit, $100. Course de deux milles.—Les entrées sont Miss Riddle, Red Bird, Scintilla, et Sally Ward.

2eme Jour—23 Mars.
GRAND PRIX de $10,000.
Bourse pour chevaux de deux ans. Souscription, $2,000. Cinq entrées. Course de deux milles.
1o A. L. Bingaman—Poulain Bundle and Go de Leviathan, par Fanny Wright.
2o Le même—Pouliche Cinty Sue, de Wagner, par Fleta, de Leviathan.
3o Th. Kirkman—Pouliche Quadrille, propre sœur de Reel.
4o W. P. Greer. Pouliche, de Gano, race de Sir Richard.
5o Y. N. Olivier—Pouliche Topaz, de Glencoe, par Emeraldo.

3eme Jour—Mercredi, 24 mars
Bourse pour chevaux de deux ans. Souscription, $300, dédit, $100. Course d'un mille. Cinq entrées.
1o A. L. Bingaman. Poulain, d'Altorf, race de Sir Richard.
2o Le même—Pouliche Cinty Sue, de Wagner, par Fleta.
3o A. B Carnal—Poulain, de Glencoe, par Fandango.
4o Th. Kirkman—Pouliche Topaz, de Glencoe, par Emerald.
5o J. Van Leer—Pouliche Quadrille, propre sœur de Reel.
Le même jour—Bourse de Propriétaires, de $150 Course d'un mille.

4eme Jour—Jeudi, 25 mars.
Bourse des Propriétaires, de $600. Course de deux milles.

5ème Jour—Vendredi, 26 mars
Bourse de Propriétaires, de $800. Course de trois milles.

6eme Jour—Samedi, 27 mars
Bourse de Jockey Club, de $1,900. Course de quatre milles.

7eme Jour—Dimanche, 28 mars.
Bourse de Propriétaires, de $400. Course d'un mille, trois sur cinq.

Les différents prix fixes ci dessus, sont offerts à la condition qu'il y aura quatre entrées pour chaque bourse. Si les entrées n'arrivent pas à ce nombre, les prix seront payés ainsi qu'il suit: Pour la course de deux milles, $400, de trois milles, $600, de quatre milles, $800; d'un mille, trois sur cinq, $250.

N. B.—En construisant l'Hippodrome Bingaman, les propriétaires n'ont épargné aucune dépense pour le rendre le plus agréable et le plus beau de toute l'Amérique. Leur but est de contribuer à encourager les Courses de Chevaux et de espèrent que tous les amateurs dans les Etats-Unis leur donneront aide et secours. La première réunion sur le nouvel Hippodrome, promet d'être la plus brillante qui ait jamais eu lieu dans le Sud.
Y. N. OLIVIER,
JAS. A. VALENTINE } Propriétaires.
6mars—11j

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de garnitures françaises de lours [illegible] Aussi Pompes aspirantes et à Bière, & Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage d'une certain metal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 fev—1an

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures dans le style le plus moderne. Cabriolets, Rockaways, Carioles, Rogers Wagons [illegible]
A. L. CRANE & Co,
Encoig. du Commerce et Exchange

DUFFAU.
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE.
[illegible]
B. Duffau [illegible] VETERINAIRE et maréchal ferrant rue [illegible] No 141.

NEGRES A VENDRE.
LES soussignés établis au No 36, rue de l'Esplanade, viennent de recevoir un certain nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland, qui se trouvent des ouvriers, des cochers, [illegible] et des domestiques de maison [illegible] Alabama [illegible]
N. B. Ils garantissent tous les esclaves qu'ils vendent. SLATTER & LOCKETT,
11 nov 36 Esplanade

COGNAC—15 demi et 45 quarts de pipes cognac 1ère preuve, de la marque Pellevoisin, reçus par le navire John Fehrman, de Bordeaux, à vendre par
J.H BAILLY BLANCHARD,
1 fev 30 29 rue de la Douane

LIQUEURS etc. A vendre par le soussigné—
40 caisses liqueurs superfines assorties
20 do absinthe
40 paniers gingembre
400 demi boîtes petits pois au beurre,
200 boîtes petits pois au beurre
100 caisses cerises à l'eau de vie
100 caisses vin rouge
10 barils cognac Pellevoisin 1830
J.H BAILLY BLANCHARD
1 fev 30 29 rue de la Douane

TRUFFES etc. A vendre par le soussigné
100 demi boîtes truffes
100 boîtes pâtés de lièvres truffés
4 caisses chapeaux de soie de Paris.
J.H BAILLY BLANCHARD,
1 fev 30 29 rue de la Douane

COUVERTS GALVANISES.
LOISON & SILVESTRE, seuls agents de la maison Ch. Christophe et Co, ont l'honneur [illegible] assortiment complet de couverts, cuillères [illegible]
36 rue de Chartres

MAQUEREAUX ET MORUES. [illegible]
WHITTEMORE & CUTTER,
6 fev No 8, Nouvelle Levée.

VINS ROUGES. 25 barriques [illegible] Margaux & et Emilion [illegible] à vendre par
CH DUFOUR, 11 Conti

LIMONADE A MADERE. 50 [illegible] à vendre par
26 jan P LONGIS, 116 rue Royale

VINS, &c. 100 caisses [illegible]
R CLANNON

CENT paniers [illegible] à vendre par
DE FOREST & Co.

CHAUSSETTES DELAINE.—30 douzaines à vendre par FROST & Co,
29jan 10, Magasins

INDIENNES BLEUES—Merrimack et Fall River à vendre par DE FOREST & Co.
14jan 20, rue Douane

COUPEROSE.—275 barils couperose anglaise, à vendre par ROBERTS & HALL,
1 fev 75, rue des Magasins.

HUILE ET BLANC DE BALEINE. à vendre par J W STANTON & Co
11 fev Encoig. Magazine et Lafayette

VIN.—En débarquement du navire Oceana, de Bordeaux 200 caisses vin avec étiquettes et capsules. 16 barriques vin convenable pour famille, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21jan 34 Vieille Levee

CIGARES de la Havane—Regalias, Milares et autres de différentes marques, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
12fev 34, rue Vieille Levee

CAFE—118 sacs café de la Havane en débarquement de la barque St Mary, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
19fev 31, Vieille Levee

VINS de Marseille, à vendre par le soussigné en débarquement du navire Mary Pleasants et Chrysolite.
200 barriques vin Bergasse, Bedford et St Gilles.
J F BERCIER & Co.
3mars 51 Vieille Levee

AUX BELLES OMBRES.
Rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans, No 197
CHARLES JUDICIS,
TEINTURIER DEGRAISSEUR.

INFORME le public et les marchands de nouveautés, que les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'ouvrir un établissement en fait de teinture nettoyage d'habillemens, tant pour hommes que pour dames, blanchit les schals, [illegible] et autres, remet parfaitement dans leur état primitif les robes de satin blanc, tels que les tapis, [illegible] et tout ce qui concerne un appartement, [illegible] et ne donne l'appui neuf, sans papiers d'épingles.

Informe également le public, qu'il n'existe aucun système de teinture nettoyage et apprêt par la vapeur. Il prie les personnes qui veulent l'honorer de leur confiance, de vouloir passer chez lui; elles se sont a même de voir qu'il n'existe aucun de ces systèmes, et que seulement on échaude les chaudières cylindres par la vapeur, pour abreger le temps et rendre l'ouvrage plus propre.

Il a l'avantage sur ses confrères d'être le seul possesseur de ces machines; ses chaudières cylindres et apprêt sont échauffés par un même feu. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à deux qui exercent cette même profession, de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve. Il prévient aussi ceux pour qui il aurait travaillé et qui ne se sont plaint de sa négligence, qu'il est à même de pouvoir les satisfaire dans le plus bref délai, ayant tous les nécessaires.
4fev—1an

Portraits au Daguerreotype
Galerie et Magasin d'appareils,
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.

LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné.*

Sur un examen critique, ces portraits se recommandent au patronage du public, et nous ne saurions le faire par des *phrases* dans un journal. Ils sont garantis ne *jamais s'effacer.*

Les *matériaux* que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. *La Chambre Obscure* est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses importées aux Etats Unis, de la plus grande *justesse* et de la plus grande *célérité* à fixer l'*image* sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes* seulement de *pose* suffisant à reproduire l'image.

Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons* et *d'épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des *portraits en Daguerreotype.* Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerreotype,* et ce, aux prix de New York, des appareils et accessoires en gros et en détail. *boites de moyennes* grandeurs et *plaques (de qualité supérieure)* à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des *prix réduits,* dans la même proportion.

Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des *Etats-Unis* ou de l'Etranger. Nous retirerons tous connaissements et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis.
E. WHITE & Co,
[illegible] Nouvelle-Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à l'effet d'opérer un partage.

DEUXIEME Cour de district de la Nouvelle Orléans, No 237—Succession de feu Louis Bourgeois, Marie Adèle Bourgeois, épouse de O. Drouet et ses co-héritiers et al. pour un partage.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 6 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le lundi 12 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, et à l'effet d'opérer un partage, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre située dans la paroisse de Lafourche Intérieure, sur la rive droite du Bayou Lafourche, à 4 ou 5 milles environ de Thibodeauxville, mesurant 2 arpents plus ou moins de face sur 40 arpents de profondeur, bornée à la limite supérieure par les terres aujourd'hui ou ci devant appartenant à Jh Bourgeois, et à la limite inférieure par les terres de Benjamin Winchester et celles de Sugars Turner.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets sans endosseurs, mais garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

L'acte de vente sera passé par Felix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
10mars—3fen30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

VENTE PAR LE SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS.
A L'EFFET D'OPERER UN PARTAGE.

EN vertu de deux ordres lancés par l'honorable ci-devant Cour de District du 1er District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, datés 3 janvier et 23 avril 1846, et aussi en vertu d'un ordre lancé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, et daté du 5 janvier 1847, dans l'affaire d'Edouard Martin vs. Victor Martin & al, pour un partage, No 24,435, je procéderai, le lundi 22 mars 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication, des actions ci après, savoir:

Quinze actions de la Compagnie d'Assurance Maritime et du Feu, de l'Etat de la Louisiane, en liquidation, de $100 chaque, sur lesquelles deux cinquièmes sont payés. Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
10mars—3e10 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feue Dame Myrthé Eléonore de Macarty, veuve de Charles Barthélemy Lanusse, décédée.

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 314. En vertu d'un ordre de vente daté du 10 février 1847, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai, le samedi 20 mars 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication des propriétés foncières ci après décrites, savoir:

1o Un terrain situé en cette ville, rue Toulouse, entre les rues Bourbon et Dauphine, ayant 32 pieds 1 pouce et demi de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 150 pieds, borné d'un côté par la propriété de M Adolphe Piuche, de l'autre côté par celle des demoiselles Paillet, et dans le fond par celle de Mr Barthélemy Bacas.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain, consistant en une maison de maître, en briques, à deux étages et magasin en bas, cuisine à étages, avec chambres à domestiques, remise et dépendances, une arrière cour, le tout en très bon état; ladite propriété reçoit aussi l'eau de la Compagnie du Water Works.

2o Un lot de terre situé dans cette ville au faubourg Tremé, rue St Claude, entre les rues St Philippe et des Ursulines, ayant de face, 40 pieds 7 pouces de face à la dite rue St Claude, sur 150 pieds de profondeur borné d'un côté par la propriété de Mme Darse, de l'autre côté par celles des héritiers Marcos et de M. Edouard Lavigne, et dans le fond, par celle de Mme Boudeau.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit lot de terre consistant en une maison en briques, [illegible]

Conditions: Un quart comptant et la balance payable à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets divisés par coupons sans endosseurs, mais garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue [illegible]

Les actes de vente seront passés par Theodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
13fev 41j Shérif de la Paroisse d'Orléans

J Bedford vs N J Elton No 501.

DANS LA TROISIEME COUR DE JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable C. B. Beverly, juge de paix [illegible] paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mercredi 10 mars 1847 à 11 heures du matin, sur les lieux, rue Carondelet entre Erato et Terpsichore [illegible] la propriété suivante, savoir [illegible]

Tous les droits, titre et intérêt que le défendeur N. J. Elton a dans le bail d'un lot de terre sur lequel [illegible] de Poydras et Union [illegible] par le défendeur N. J. Elton de Wm Johnson pour le terme de dix années [illegible] locataire N. J. Elton [illegible] en briques à deux étages [illegible] 2 septembre 1846 [illegible] des frais.
Termes et conditions—comptant.
26fev—3tn10j J P WALDEN, constable

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 8,004. La Banque de l'Union de la Louisiane vs. Dominique Rouquette & Elizabeth Lee Allen Ripley, son épouse.

En vertu d'un ordre spécial de vente, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans, je procéderai le vendredi 26 mars 1847 à midi dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves ci-après désignés dans ladite affaire, savoir:
Rosette âgée de 35 ans
Pierre, âgé de 17 ans
Sam, âgé de 20 ans
Louis, âgé de 25 ans
Elizabeth, âgée de 19 ans et son enfant,
Isaac, âgé de 4 ans,
Armstead, âgé de 2 ans,
Mila, âgée de 20 ans
Nancy, âgée de 2 ans
Patsy ou Martha, âgée de 18 ans
Essex, âgé de 16 ans,
JACOB, nègre âgé d'environ 25 ans
CHARLES, nègre âgé d'environ 19 ans
HENDERSON, nègre âgé d'environ 18 ans
NELLY, griffonne âgée d'environ 19 ans
JULIA, négresse âgée d'environ 18 ans et son enfant LOUISIANA,
MOLLY, négresse âgée d'environ 34 ans et ses sept enfants, savoir
REBECCA ou BECKEY, négresse âgée d'environ 15 ans
PHILLIS, négresse âgée d'environ 15 ans
NELLY, négresse âgée d'environ 13 ans
NANCY, négresse âgée d'environ 8 ans
JENNY ou JANE, négresse âgée d'environ 17 ans,
THURSDAY ANN, négresse âgée d'environ 3 ans et ELIAS, nègre âgé d'environ 11 ans.
Conditions: Comptant.
JOHN L. LEWIS,
22fev—3tn10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

Succession de feu M J [illegible] décédé.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans No 101. En vertu d'un ordre de vente daté du 18 février 1847, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans je procéderai le jeudi 18 mars 1847, à 11 heures du matin, au domicile du défunt, rue St Anne, entre les rues Condé et Royale, près le bureau du greffier de la 2de Cour de District, pour le compte de ladite succession, à l'adjudication de 800 volumes ou environ livres de droit, avec un bureau, une bibliothèque et 12 chaises.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
25 fev 3tn10j Shérif de la paroisse d'Orléans

Bureau des Naissances et Décès
PASSAGE DE LA BOURSE, PRES DE LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Inspecteur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse d'Orléans [illegible]
ACTE APPROUVE LE 6 MARS 1847.

ART. 1er. [illegible]

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours, à l'office du dit bureau par le plus proche parent de la personne décédée, s'il y en a, sinon par le testamentaire, s'il en existe un, et en cas d'absence de ceux là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un, et s'il n'en existe pas par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort, et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres et ne sera pas au dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeront ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril F M CROZAT.

A VENDRE D'IMPORTATIONS DIRECTES.
150 barriques Marseille, (F Grousset).
100 quarts Madère, 80 do Porto.
200 barriques claret, 50 barils vin blanc,
40 do whiskey rectifié
20 demi et quarts de pipes Cognac.
600 caisses vin rouge et blanc
60 caisses liqueurs 30 do curaçao
300 paniers anisette, 20 caisses absinthe
200 000 bouchons fins et surfins.
P. LONGIS,
6fe 116, rue de Royale

VENTE AU PRIX COUTANT POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

B. O. VIGNAUD.
No 41, RUE DE CHARTRES.

IMPORTATEUR direct de porcelaine française de tout genre, verrerie de table unie, moulée et taillée, aussi articles de fantaisie en cristaux de couleur et en porcelaine décorée, plaqué, britannia, ferblanterie, coutellerie de table, couverts en Maillechort plaqué et en german silver. Lampes de tous genres, ornements de cheminée, pendules, girandoles, vases, lustres et candélabres.

ARTICLES DE FANTAISIE ET DE MENAGE.

B. O. Vignaud, liquidant positivement, offre de grands avantages aux acheteurs. Il invite les marchands, les familles, les propriétaires de restaurants, l'hôtels ou de cafés à venir examiner son grand assortiment, qu'il vend en gros et en détail, au prix coûtant pour du comptant.

Bureau pour la vente de propriétés.
H. MOELLHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No 7.

ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.

Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen sera comme agent à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
9 fev—1.3

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.
Une JUMENT alezan, une tache blanche au front et un pied de derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 20 mars ladite jument n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL,
20mars—10f Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine entre Derbigny et Roman.
Un cheval bai, un pied derrière et un devant blanc, ayant une marque au flanc droit et d'autre marque, étampe sur la hanche droite illisible, sans aucune autre marque ni étampe apparente, avec selle.

Si d'ici au 13 mars, le dit cheval n'est pas réclamé, il sera vendu au lieu et heure accoutumés par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL,
27 fev—10 Gardien des épaves

EN débarquement du navire Algoma, de Bordeaux: 36 barriques vin blanc, 8 do vinaigre, à vendre par N DUDOUYT,
27 fev 13, rue Toulouse.

POIS A VACHES—300 sacs en magasin et en débarquement, à vendre par
A LAROSE, & Co,
3mars 71, Vieille Levée

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné,
20 barriques vin rouge Montferrant.
20 do do Queyries.
10 do do St Estèphe
FERBOS,
6mars Encoig. des rues Royale et Dumaine

GARANCE—28 paquets allemande, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par
ROBERTS & HALL,
6mars 75, Magasin

AVIS JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE BENOIT TREME.

AVIS est par le présent donné de l'ouverture de la succession dans la paroisse St Bernard. Les créanciers sont invités à faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées, soit au soussigné, soit à M. CYPRIEN DUFOUR, avocat, 78, rue Toulouse.
ANDRE DARCANTEL,
1mars Curateur

Succession de Rose Bogie.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—AVIS est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
P M BERTIN,
2 mars Député greffier

Succession de Louis Moreau.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes les autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et le dit administrateur déchargé de ses fonctions de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour. P M BERTIN,
2 mars Député greffier

AVIS.

LES actionnaires du chemin à coulisses du Golfe du Mexique sont informés qu'en vertu d'une résolution du Conseil des Directeurs, ils sont appelés à faire le 15 mars prochain, entre les mains de G. Musson, contrôleur, un paiement de "dix piastres par action," conformément à la section 4eme de la charte de cette compagnie.
Nlle Orléans, le 15 février 1847.
15 fev—3m G. MUSSON, Contrôleur

INSTITUTIONS.

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR Mme GRANET,
AUTREFOIS RUE BOURBON,
Actuellement rue de la Douane, No. 86, entre Royale et Bourbon.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE nouveau local où elle est installée, depuis un an, se prêtant parfaitement à toutes les améliorations possibles, elle n'a rien négligé pour le soumettre aux plus minutieuses exigences d'un Pensionnat de premier ordre. Salle d'étude spacieuse, cour et dortoirs, chambres pourvus de toutes les nécessités que réclament l'hygiène et l'agrément [illegible] la sollicitude des parents.

Les objets d'enseignement sont: la Lecture, l'Ecriture, la Grammaire, l'Arithmétique, la Géographie, la Mythologie, l'Histoire, le style épistolaire [illegible] Mme Granet est aidée pour les cours de français et d'anglais des professeurs qui ont fait leurs preuves: Chez Leonard Noraz et Lorel.

Un ecclésiastique approuvé par l'Evêque est particulièrement chargé de la direction spirituelle des élèves et de leur préparation à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme Granet. Les cours de solfège et de chant sont toujours confiés aux soins de Mr. Bosard [illegible] [illegible] les examens mensuels auront lieu comme par le passé.

Les leçons de danse sont données par Mme Brock.

Institution de Mme Desrayaux,
Fondée en 1832 par Madame Lecris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE

L'ARRIVEE d'une maîtresse de Paris, par le [illegible] complète le personnel de l'établissement.
[illegible]
[illegible] Mme Desrayaux [illegible]
Instruction religieuse, M l'abbé Lesnet.
Piano, solfège et chant, Mme Desrayaux et Mme Berbiguier et Mme Desforges, toutes deux connues à Paris par leur carrière musicale, et employées uniquement dans l'institution.
Leçons d'accompagnement, M. A. Lee, premier violon du Théâtre Français.
Leçons de danse, Mme Achille Brock.
Plusieurs dames [illegible]
Une direction vigilante et éclairée, le dévouement du personnel [illegible] Mme Desrayaux a déjà offerts et offre [illegible]
12 jan

Institution Classique et Commerciale
DE
G. ROYER,
No 146, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION [illegible]

BRANCHES D'INSTRUCTION.—Langues anglaise, française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, éléments d'histoire naturelle, d'astronomie, &c.
10 oct

DE L. COMMUNA,
CHIRURGIEN
DENTISTE.

E RUE BOURBON, No 230.

LE Dr. L. DUPERRON [illegible]

LE Dr L. COMMUNA,
SUCCESSEUR DU Mr DUPERRON
PREVIENT le public [illegible] 230 entre Dumaine et St Philippe. 22 dec

Bureau et résidence, rue Baronne
vis a vis le gouvernement.

LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes personnes qui cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans l'art, [illegible] dents artificielles [illegible] a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'Etat.

Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon cabinet dans un bref délai, à des conditions plus libérales que dans aucun autre [illegible] du Sud.

J'ai encore pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentaires. La grande augmentation de ma clientelle m'a obligé d'employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours de bonne composition [illegible]

Les dentistes trouveront toujours chez moi des rateliers de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin. 3 dec—1 an

LOCATION, ACCORDS, REPARATION.

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON,
FACTEURS DE PIANOS,
RUE CONTI, 44, ENTRE CHARTRES ET ROYALE

MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON [illegible] Artistes et amateurs [illegible] Erard, Pleyel, et autres, de forme à queue, [illegible]

M. Thalaris a bien voulu se charger de ces choix [illegible]

MM FAIVRE & ALLOVON ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après leur système, en les perfectionnant, et exécutent des commandes. 24 nov

PIANOS.

LE soussigné vient de recevoir UN GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS de choix, des meilleures fabriques de Paris, tels que pianos à queue, carrés et Piccolo, grand format de sept octaves, et doit en recevoir toutes les semaines d'autres [illegible] ville, les a fait fabriquer avec le plus grand soin pour ce pays chez MM. Pleyel et Co. H. Herz & Co, etc. Ces pianos sont solides par des pièces de fer supportent avec facilité toute ce qui pourrait subvenir par l'humidité du climat, et seront vendus avec pleine garantie à des prix très modérés. Etant en relation d'affaires avec la maison Pleyel, il recevra constamment des pianos de leur fabrique, afin de pouvoir offrir un choix aux Dames et au public.

Les habitants qui voudront bien acheter chez lui auront leur piano emballés avec soin et transportés à bord des bateaux. On trouvera comme par le passé, des pianos à louer, et on échange et achète les pianos d'occasion.

A. PERIER.
Rue Royale, No. 292,
entre St-Philippe et Ursulines

Il y aura constamment dans les magasins de M. A. Perier, un dépôt des pianos de la fabrique Pleyel. 5 nov—6m

LIQUIDATION POSITIVE.
VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS.
RUE CONTI, No. 9.

A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, a l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses connaissances, qu'il vendra aux prix les plus modérés les vins ci-dessus annoncés, les ayant en grande partie reçus avant le premier de janvier.

En même temps il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
1fev—2m P. DELAMAR.

SAVON AU BOUQUET—100 boîtes variées Windsor, Reine Victoria, à la Fraise, Française, à vendre par ROBERTS & HALL,
9 mars 75 Magasins

REDUCTION
DES
PRIX.
Bacs des 1ère et 2ème Municipalités

LA rive droite du fleuve, en face de la Nouvelle Orléans, étant devenue un lieu de réunion à la mode, les soussignés, propriétaires des bacs (ferrys), des 1ère et 2ème Municipalités, ont cru devoir réduire le prix de transport pour les voitures, cabriolets, &c. &c., afin d'engager le public à choisir pour but de sa promenade du soir l'autre rive du fleuve, où l'on pourra respirer un air pur et échapper momentanément au bruit et à la poussière de la ville.

PRIX:

Passagers	05
Voiture à deux chevaux	$1 00
Cabriolet, buggy ou voiture à un cheval	50
Charrette, dray, &c. avec un cheval, charge ou non	50
Voitures à meubles	50
Chevaux, mulets, bêtes à cornes (par tête)	30

FRET

Pour chaque balle de foin ou de mousse		20
do	baril de farine, viande, &c	10
do	de chaux	20
do	boucauts de sucre ou de tabac	50
do	sac de sel	10
do	de café	10
do	de maïs, d'avoine ou de son	05
do	caisse de cuivre	50
do	malle, coffre ou boîte	10
do	caisse de chandelles, savon, &c.	05
do	mille pieds de bois de charpente	$2 00

Le prix du transport d'autres objets non ici mentionnés, sera établi proportionnellement à ceux fixés plus haut.

Les passagers traversant avec leur cabriolet, wagon, &c. ne paieront rien pour leur propre passage.

Le prix de transport de bêtes à cornes sera de 25 cents par tête au-dessus de 10.

Lorsque plus de deux chevaux seront attelés à une charrette ou à un dray, on prendra 25 cts par tête.

Les charrettes de colporteurs et toutes charrettes avant de très grandes roues paieront $1 50 pour chaque traversée.

Afin d'engager les habitans à envoyer leurs légumes au marché par le Ferry, les propriétaires ont réduit de moitié le prix du passage des charrettes, et tous ceux qui auraient l'intention d'établir des vacheries ou laiteries, et des jardins potagers, sur l'autre rive du fleuve, où l'on peut acheter de bonnes terres à bon marché, pourront faire un arrangement pour l'année à des conditions favorables.

Les bateaux traverseront, pendant la semaine depuis le point du jour jusqu'à 8 heures du soir; et le dimanche jusqu'à 9 heures, excepté toutefois les jours de brouillard, ces jours là ils cesseront de traverser dès qu'il fera nuit.

Pendant les courses qui auront lieu sur l'Hippodrome établi à Alger, les bateaux partiront de l'une et l'autre rive toutes les cinq minutes.
ROBERT MURPHY,
Ferry de la 1ère municipalité
JOHN BAYLEY,
1er m—1fn Ferry de la 2ème municipalité

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle-ORLEANS ET DE CARROLLTON.
REDUCTION DE PRIX

A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit.
Billet seul, pour n'importe la distance, 20 cents
Enfants au dessous de 10 et au dessus de 4 ans 10
Douze coupons, (tickets d'association) toute dist. 10
Complaite billets coupons $7 50
Billets pour l'année, personnel $40 payable par quartier et d'avance. Les partant, ceux à ceux sont le les février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

Environ à une demi heure on se rend à l'agréable et sans contredit le JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit.

LES JOURS DE LA SEMAINE

De la N Orléans		De Carrollton.	
Avec chevaux, 6 1/2	P M	Avec chevaux, 5 1/2	A M
A vapeur, 9		A vapeur,	8
" 11		"	10
" 1	P M	"	midi.
" 3 1/4		"	2 1/2 P M
" 5		"	4
" 7 1/4		"	6 1/2
Avec chev. 10		Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle-Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches

En outre des heures ordinaires de [illegible] il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures de Carrollton et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans. Les chars à chevaux [illegible] de Carrollton à 5 heures et demie [illegible] Avec les chars [illegible] qui aux heures régulières de la semaine [illegible] dimanches ou transports de Carrollton à [illegible]

Les passagers doivent se pourvoir de billets [illegible] ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte. Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M. De la rue Canal 6 1/2 [illegible] De Lafayette, hiver, à 7 A. M.—De la rue du Canal, à 7 1/2 [illegible]

Après quoi, de partir de chaque bout du chemin jusqu'à 8 1/2 du soir, et ensuite du pont tous les jours jusqu'à 8 1/2 de Lafayette et 9 du soir de la rue du Canal.

Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 jan Président

A VENDRE en débarquement du navire [illegible] Nice, de Cette et Marseille, situé en face de l'Arcade, à savoir:
535 barriques vin rouge St Gilles
20 do do Langlade
14 do do St Chor
30 do do St-Georges
20 do vin blanc de cote
200 barils do
20 do Madère
350 paniers huile de Plagnol et de Roe
150 caisses do diverses marques
30 paniers do de 24 1/2 bouteilles, de Plagnol
100 caisses eau verte, de J Fiquet
150 do absinthe assortie
167 paniers bouteilles vides
90 caisses absinthe de Sauvayol Bruneton,
[illegible] do muscat Frontignan vieux
1,100,000 bouchons réguliers et pointus en balles et ballots de diverses contenances
25 caisses marmelade d'abricots et de prunes
40 do de 12 cruchons curaçao,
40 do de 24 1/2 do
30 do marasquino en flacons et 1/2 flacons
75 do liqueurs fines et superfines
25 do fruits à l'eau de vie
150 pains de vanille fine et surfine,
40 balles amandes à la dame
20 caisses eau de fleurs d'oranger
Amandes en sorte douces et amères en caisses
Câpres pour fonduta
Champagne de diverses marques, &c. &c.
MARTIAL PEYRET & Co,
6 nov 27 rue St Louis

A VENDRE, pour cause de départ un superbe terrain de dix arpents situé au Sainte Vincent [illegible]

S'adresser sur les lieux ou chez M. AUGUSTE LOGGE, encoignure des rues St Claude et Bayou.
1 fev—1m

ETOFFE à moustiquaire, blanche et écrue. 8 balles bien [illegible] caisses etc. en débarquement du navire [illegible] venant de Belfast, à vendre par
1fev McDOWELL & PECK, 28 Douane

REÇU par le brick Silencio, capt. Pagas, venant de Gênes.
154 paquets vin d'Espagne 1re qualité
12 sacs pipes
[illegible] sardines [illegible] Limon
100 paniers d'huile Plagnol
[illegible] amandes, sans coques
[illegible] marrons du Piémont
[illegible] saucissons de Bologne
100 [illegible] vermicelli et macaroni
[illegible] macaroni d'ail, 60 sacs noisettes
[illegible] rames vides, à vendre par
DOMINIQUE LANATA,
15fev Rue Jefferson, No 9 & 10

LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de groceries aux prix les plus modérés.
Jambons sucrés des meilleures marques,
Langues fumées de Buffalo, café Havane et Rio, Café Java en sacs convenables pour les familles,
Pâtés truffés assortis en demi et en quart de boîte,
Petits pois en conserves, Cèpes à l'huile,
Champignons, cornichons,
Fromage de Gruyère, de Hollande, et Neufchatel,
Fruits assortis conservés au naturel,
Confitures assorties de la Havane
Prunes sèches en pobans et en boîtes,
Figues sèches en petits tambours,
Amandes à coques tendres, raisins secs de Malaga,
Blanc de baleine des premières marques,
Sucre en poudre de Boston, thé vert et noir,
Beurre de Goshen, raisins de Muscat, &c. &c
FERBOS
24 fev Encoignure des rues Royale et Dumaine.

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la Vie.
CAPITAL $300,000 [illegible]
Assurance Maritime, de rivière et contre incendie de classes d'après un tarif réglé.
La Compagnie de Nashville [illegible] Bernard A. Porter, président.
W. B PARTEE Agent
No 33 rue du Camp
Référence: MM Dick & Hall, 35 rue des [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPETUELLE [illegible]
Bureau No 35 rue du Camp
A BROTHER Agent

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, Agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York et les compagnies d'Assurances Protectrice et Etna, d'Hartford (Connecticut) [illegible]

Toutes les pertes qui pourront éprouver les compagnies ses honnêtes [illegible] à cette agence, seront réglées avec libéralité [illegible] compagnies d'Assurances de cette ville et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans

Le bureau est au No 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846

L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente-deux et demi pour cent* sur le montant des primes $[illegible] payé pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842	30	pour cent
" 1843,	34	"
" 1844,	36	"
" 1845,	60	"

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.
Le le 4 octobre 1846, 32 1/2 pour cent.

On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.

Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint *un million de piastres.*

Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevant à $[illegible] le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.

Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent.
Encoignure des rues Camp et Douane

EN débarquement du navire Colombo—Huile de blanc de baleine, 8 futailles, [illegible] gallons d'hiver, purée et blanchie; huile de baleine, 6 futailles, 1190 gallons d'hiver épurée et blanchie; huile de tanneurs, 11 barils, brune, première qualité, cranberries, 76 demi et 25 quarts de barils nouvelles, chandelles de compositions, 30 caisses; morue, 200 caisses morue blanche et fraîche en bon ordre, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
3mars 8, Nouvelle-Levée.

WHISKEY—150 barils vieux whiskey Bourbon et Monongahela, en magasin et à vendre par
2 fev CHS DUFOUR, 11 Conti

VENTES DE CE JOUR

PAR J. B. BLACHE.
[illegible]
10 mars

PAR [illegible] & DYD
[illegible]
10 mars—1

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Bureau, rue Toulouse, 37.
AUJOURD'HUI mercredi 10 du courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu sur la levée en face de la Place d'Armes, en débarquement du Swiss Boy, de Bordeaux—
6 boucauts de [illegible]
500 caisses de vin différentes marques.
Conditions à la vente 10mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Bureau, rue Toulouse, 37.
Groceries! Groceries! Groceries!
MERCREDI prochain, 10 du courant, à 4 heures 1/2 de l'après midi rue de la Levée, No 10, en face du Marché de la 2de Municipalité, il sera vendu un assortiment de groceries consistant en café, vins, chandelles, savons, whiskey vieux, liqueurs, vins, eau de vie, thé, &c. &c. Aussi les meubles dudit établissement
Conditions: comptant, sur le champ.
9mars—2t

PAR F FERNANDEZ & WHITHING.
MERCREDI prochain, 10 courant, à midi, via la Bourse St Louis, il sera vendu, Une Barouche de seconde main Un Buggy 9mars

Meubles en palissandre incrustés et en Acajou
PAR SYKES & DYD
MERCREDI 10 courant, à [illegible] il sera vendu au magasin de meubles, No 54 rue des Magasins, vis à vis l'Arcade de Banks—Un grand assortiment de meubles accompagnant d'articles du dernier genre et du dernier goût, savoir:

Sofas, très élégants en palissandre incrustés, couverts de peluche en crin aussi que chaises et fauteuils assortis, superbes armoires, bois de lit, toilettes sideboards, tables à manger, à jouer, à thé et pour dames, bureaux, berceuses en acajou, chaises [illegible] et une grande quantité d'autres articles.

Aussi—Une belle armoire de 12 pieds de large, [illegible] en acajou, tout à qui [illegible] Aussi de 12 douzaines chaises en coton et en bois, emballées pour être embarquées, chaque caisse contenant une douzaine, et mesurant 10 pieds 9mars

VENTES A L'ENCAN.

Verrerie et Grocerie.
PAR J B BLACHE & Co, Encanteurs.
VENDREDI 12 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu à leur comptoir à l'encan, No 30, rue de la Vieille Levée pour clore différents comptes—
Un assortiment de verrerie, consistant en verres à vin, bocaux et glaces
30 caisses sucre en pain
30 barils sucre en poudre, &c. 10 mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Vente positive pour cause de départ
VENDREDI prochain, 12 du courant, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu, la négresse CHARLOTTE âgée d'environ trente ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, entièrement garantie à l'exception qu'elle s'est dérangée une ou deux fois mais elle ne se dérange plus maintenant.
Conditions: comptant. Acte de vente par A. D. Fabre, aux frais de l'acquéreur. 10 mars—3

Vente par catalogue de marchandises sèches
PAR F. H. PETITPAIN.
No [illegible] rue du Canal, à l'entrepôt au Duparc J EUDI, 11 mars, 1847, il sera vendu, à 10 heures du matin, No 5, rue du Canal, encoignure Douane:
100 [illegible] et lots de marchandises de saison [illegible] toile à chemise, toile à draps, [illegible] draps d'été, mouchoirs [illegible]
Conditions à la vente.
[illegible]

SANS RESERVE.
Propriétés de valeur dans la 1re Municipalité.
PAR BEARD, CALHOUN & CO.

IL sera vendu à l'encan samedi 13 courant [illegible] à l'Arcade de Banks.

1o Deux lots de terre, dans l'îlet formé par les rues St Louis, Villeré, Toulouse et Marais. Les Nos 1 et 2 chacun desquels mesurant 25 pieds de face sur 127 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 91 pieds 4 pouces 1 ligne, entre parallèles. Les No 1 et 2 formant l'encoignure des rues St Louis et Villeré, ensemble avec les bâtisses qui se trouvent dessus se composant de maisons à étages, en briques, construites, avec les bâtisses qui se trouvent et les dépendances [illegible] Cette propriété est actuellement louée et est en bon état.

Conditions: — Un tiers comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à paiement.

2o Deux maisons, propres à être vendues en détail, l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Villeré et Robertson, mesurant en tout 65 pieds 9 pouces 9 lignes de face à la rue Villeré sur une profondeur de 141 pieds, 11 pouces, les bâtisses construites, à étage et bien distribuées, avec cuisine particulière pour chacune d'elles, bonnes citernes et autres bâtisses au besoin.

3o Un lot de terre dans le même îlet par le No 1, [illegible] rue Bienville [illegible] profondeur de 129 pieds 4 pouces, 5 1/2 lignes [illegible]

Conditions—Un quart comptant, la balance à 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement [illegible] intérêt à [illegible]
L'acte de vente sera par devant A. C. Ainsworth [illegible]

PAR ABAT & DOMINGON
JEUDI prochain, onze mars, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité:
La mulâtresse Françoise, âgée de 23 ans, bonne excellente blanchisseuse et repasseuse, bonne nourrice avec son enfant garçon de 1 an garantie des vices et maladies prévus par la loi, payable moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit.
Acte de vente chez Lafresnière, notaire public.
9 mars—3

PAR F FERNANDEZ & WHITING
Vente sans réserve pour dissolution de société
Salle de Bal du Rail-Road Pontchartrain.
JEUDI prochain, 11 du courant, à midi, il sera vendu sur les lieux, à l'encoignure de l'établissement [illegible] Salle de Bal du Rail-Road Pontchartrain [illegible]
Conditions à la vente.

PAR ABAT & DOMINGON
EN vertu d'une ordonnance [illegible] il sera vendu, samedi, 13 mars 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Royale et Chartres [illegible] appartenant à la succession de feue Dame Macarty veuve de Charles Barthélemy Lanusse, savoir:

QUATRE MORCEAUX DE TERRE [illegible] faisant autrefois partie de l'habitation Cazelar dans la Paroisse de St-Bernard, Etat de la Louisiane, à deux lieues et demie au dessous de la Nouvelle-Orléans, bornés d'un côté par la [illegible] de l'autre côté par [illegible] Ducros. Lesdits morceaux de terre étant sous les numéros un, deux, trois et quatre sur le plan de division de la dite habitation [illegible] fait par Alcée D'Hemecourt, le 9 mai 1846 [illegible] déposé en l'étude de Theodore Seghers, notaire [illegible] sous le No 2 [illegible] archives dudit notaire. Ces morceaux de terre mesurent chaque un arpent de face et la profondeur [illegible] Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances, sans réserve aucune.

Conditions: Un quart comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets [illegible] sans endosseurs, et portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date du paiement [illegible] avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

VENTE A L'ENCAN
De Propriétés et d'Esclaves de [illegible]
PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi 25 mars 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis,
1o. UN TERRAIN [illegible] St Philippe [illegible]
2o. UN TERRAIN [illegible] rue Charles No 41 [illegible]
3o. MARY, quarteronne, âgée d'environ [illegible] ans, ses deux enfants JOHN, âgé de [illegible] ans, et MANUEL, de 18 mois. Mary est une [illegible]
4o. RICHARD mulâtre âgé d'environ 40 ans, domestique de maison [illegible]
5o. BETSY, âgée d'environ 30 ans [illegible]
6o. CELESTINE [illegible] ans, domestique de maison [illegible] et une opération [illegible]

CONDITIONS DE LA VENTE.
Pour la propriété sise rue St Philippe—[illegible] comptant, et pour la balance l'acquéreur [illegible] billets à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit [illegible] Pour la propriété rue de Chartres, l'acquéreur [illegible] pour le montant [illegible] Banque des Citoyens [illegible] Pour les esclaves—un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit. Il est entendu que lesdits [illegible] seront endossés à la satisfaction des vendeurs [illegible] avec hypothèque jusqu'à parfait paiement [illegible] intérêt à raison de 8 pour cent l'an [illegible] ce défaut de paiement à l'échéance [illegible] cette clause pour un retard de la part de l'acquéreur.

Les actes de vente passeront devant [illegible] et seront passés aux frais des acquéreurs devant Adolphe Mazureau, not. pub.

Succession Phinous Depas
PAR ABAT & DOMINGON

IL sera vendu le samedi, 13 de mars 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis [illegible] des parties et pour opérer un partage.

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues d'Enghien, des Grands Hommes, Craps et Poètes, ayant mesure américaine, 52 pieds de face à la rue d'Enghien, sur 96 pieds de profondeur; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

Le nègre WESTLY, âgé d'environ 27 ans, excellent forgeron d'armurier, pouvant donner [illegible] Clarcy Winnus, négresse âgée d'environ 25 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et son enfant Rachel griffonne âgée d'environ 4 ans.

Conditions. 1/3 comptant et la balance à six et 12 mois de crédit, les billets endossés, hypothèque &c. 8 pour cent comme clause pénale.
Actes pardevant A Chiapella, notaire,
2mars—9,10,11,12,13

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marques Berthoud fils, à vendre par F PERRET
4 fev 48, Bienville

SUCRE—121 caisses sucre brun, en débarquement de la barque Elliott, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
26fev 26, Vieille Levée